

Quelques enjeux sur les données massives (Big Data) dans le cadre de l'économie collaborative au Québec

Recommandations au Groupe de travail sur l'économie collaborative (GTEC)

LES DONNÉES, UN AXE DE RECHERCHE À PART ENTIÈRE

En reprenant les termes du rapport ¹, on peut dire que « *la coordination des citoyens et des organisations en réseaux ou communautés* » dépend de l'échange rapide et massif de données. De même, « *L'utilisation d'une capacité excédentaire²* » exige de connaître la disponibilité et les conditions d'accès de ladite capacité. Ajoutons que « *Les pratiques collaboratives surviennent habituellement dans un contexte d'abaissement général des barrières à l'entrée* »³ alors que les données appartiennent pour la majeure partie à de grandes entreprises privées. Ainsi, ce document regarde l'économie collaborative sous l'angle des données en distinguant quatre ensembles. Il présente également quelques questions spécifiques aussi bien que transversales à tout type de données.

1. Les échanges médiés par une plateforme

La nature des données

Les questions sur la production, le retraitement, le stockage et le partage n'appellent pas les mêmes réponses selon le type de données :

- Les données « brutes » (ex. coordonnées GPS), souvent produites par un terminal mobile personnel;
- La transformation de ces données pour la prise de décisions et l'action, calculs centralisés, automatisés et effectués par la plateforme.

L'appropriation des technologies pour la production de données

L'appropriation des terminaux mobiles et de leurs applications dépend entre autres du niveau de scolarité, des moyens financiers (les services de données sont onéreux) et de l'aisance de chacun avec les technologies. L'économie collaborative ne devrait pas engendrer un fossé entre les technophiles ou les plus nantis d'un côté et les autres, tous devant pouvoir y participer selon leurs moyens.

2. Les échanges non médiés par une plateforme

L'économie collaborative ne doit pas être « à deux vitesses »

La couverture du réseau de télécommunication québécois n'est pas uniforme alors que « *les pratiques collaboratives de "consommation"* », de « *production* », de

¹ Ministère de la science, de l'économie et de l'innovation, «Économie Collaborative. Mieux Comprendre Les Transformations, Moderniser et Renforcer Les Politiques Publiques.» Mars 2018. p5.

² Ibid. p5

³ Ibid. p6

« *financement* » et « *d'éducation* »⁴ ont lieu sur tout le territoire. Aussi, les populations concernées pourraient se retrouver désavantagées vis-à-vis des grands centres urbains quant à l'efficacité des échanges.

3. Les données produites par les grandes plateformes commerciales

Les données sont au cœur d'un décloisonnement entre plusieurs formes d'économies

Le document de consultation sur l'économie collaborative aborde la question de « *la saine concurrence et l'accessibilité des marchés* »⁵. De fait, l'économie collaborative s'inscrit dans une perspective pluraliste où diverses formes d'échanges de biens et de services cohabitent: comment arrimer alors l'économie de marché à l'économie collaborative ? Reformulée du point de vue des données, le problème devient: sous quelles conditions, notamment juridiques, les données peuvent-elles circuler dans les deux sens pour une exploitation équitable ?

4. La quantification de l'économie collaborative

Elle consiste à produire des données sur les données des activités de l'économie collaborative afin de mesurer la contribution à l'économie en général. La question fut posée entre autres par le gouvernement canadien en février 2017 sur « *la mesure de l'économie du partage dans les comptes macroéconomiques du Canada* »⁶.

Une macro-économie de l'économie collaborative

L'économie collaborative de par sa vocation à optimiser l'usage des ressources existantes se pose selon nous comme le champ d'application privilégié des nouveaux indicateurs de richesse sur lesquels travaillent depuis plusieurs années des économistes tels que Florence Jany-Catrice⁷.

Une micro-économie de l'économie collaborative

En micro-économie, la modélisation informatique des échanges⁸ à base d'agents pourrait produire des données propices à la compréhension de l'économie collaborative et de la conduite des acteurs.

⁴ Ibid. p7 et 8.

⁵ Ibid. page 17.

⁶ Government of Canada, "Mesure de l'économie du partage dans les comptes macroéconomiques du Canada." Février 2017. <https://www.statcan.gc.ca/pub/13-605-x/2017001/article/14771-fra.htm>

⁷ Gadrey, *Les nouveaux indicateurs de richesse. 3e ed.* Paris: La Découverte Editions, 2012.

⁸ Voir le projet en cours sur la modélisation à base d'agents du concept anthropologique Donner-Recevoir-Rendre à partir de l'économie du don. Participants au projet, deux étudiants Aïda Benzaria et Didier Fayon, supervisés par trois professeurs: Jean-Marc Frayret, Paul Sabourin, Jonathan Deschenes.

UNE RÉFLEXION CENTRÉE AUTOUR DU COUPLE « ACCUMULATION-DISTRIBUTION » DES DONNÉES

Nous proposons que le GTEC inclue dans son rapport final les pistes de recherche suivantes :

- Quel cadre législatif adopté pour une accumulation-distribution des données à l'échelle de l'individu, du groupe des contributeurs de l'activité, de la population québécoise et du gouvernement québécois ?
- Ces données peuvent-elles légalement faire l'objet d'un usage autre que celui des activités dans le cadre desquelles elles ont été produites (ex. voir l'affaire Cambridge Analytica- Facebook⁹) ?
- Comment distinguer et protéger les données privées, c'est-à-dire propres à un individu ?
- Pourrait-on envisager un « objet social élargi » pour les entreprises à l'instar du projet de loi « Pacte » en France, mais qui comprendrait un engagement envers la gestion des données (partage du coût, stockage, distribution, etc.) ?
- Peut-on adapter à la gestion des données le modèle proposé par le mouvement Open Data ou l'économie des biens communs ?
- Peut-on étudier la circulation des données sous l'angle d'une économie du don de type « Donner-recevoir-rendre » ?
- Le déploiement de l'économie collaborative pourrait-il mener à la création de nouveaux droits sur les données tels que celui de pouvoir les effacer (droit à « l'oubli ») ?

RECOMMANDATION : UNE SOCIOLOGIE DES RAPPORTS SOCIAUX MÉDIÉS PAR LES DONNÉES ET LES DISPOSITIFS TECHNIQUES

Jeremy Rifkin considère que la troisième révolution économique, une économie du partage, repose sur les objets connectés¹⁰. Or, les « Internet of Things » ne sont pas seulement des téléphones mobiles. Les capteurs sont par exemple d'importants producteurs de données. L'automatisation du traitement de ces données massives (Big Data) passe par des algorithmes d'intelligence artificielle depuis plusieurs années. Aussi les questions évoquées se posent souvent au sein d'une infrastructure technologique complexe, coûteuse, mais avant toute chose médiatrice des rapports sociaux. C'est pourquoi nous proposons au GTEC une étude sociologique de l'économie collaborative dans le cadre d'un programme de recherche sur les données, le déploiement et l'usage des technologies impliquées.

⁹ Solon, "Facebook Says Cambridge Analytica May Have Gained 37m More Users' Data." the Guardian, April 4, 2018. <http://www.theguardian.com/technology/2018/apr/04/facebook-cambridge-analytica-user-data-latest-more-than-thought>.

¹⁰ Rifkin, "The Rise of the Internet of Things and the Race to a Zero Marginal Cost Society." *Huffington Post* (blog), October 26, 2015. https://www.huffingtonpost.com/jeremy-rifkin/internet-of-things_b_8306112.html.